



Communiqué de presse

Mercredi 1^{er} avril 2015

Signature de la Charte partenariale avec la Fédération des Parcs naturels régionaux

La ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène ROYAL et la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat VALLAUD-BELKACEM ont signé en fin de matinée une Charte partenariale avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, qui vise à faciliter les sorties scolaires dans la nature.

Le gouvernement concrétise ainsi l'un des engagements pris dans la feuille de route pour l'éducation au développement durable, annoncée le 4 février dernier : développer les sorties dans la nature, reconnues comme bénéfiques dans les apprentissages des élèves et dans leur compréhension de leur environnement.

A la signature de cette Charte s'ajoute la tenue depuis le mois de décembre, au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'un groupe de travail destiné à identifier les freins et les leviers au développement des sorties scolaires en général.

L'ensemble de ces évolutions doit contribuer à faire de la France un pays exemplaire en matière d'éducation au développement durable, en vue notamment de la conférence internationale Paris-Climat (COP 21) qui se tiendra en France à la fin de l'année 2015.

Service de presse : 01 55 55 30 10 – spresse@education.gouv.fr
education.gouv.fr/presse